

## Calais - Pas-de-Calais - France - Europe Septembre 2005

Trois ans. Trois années bientôt que le camp de Sangatte a été fermée en grandes pompes médiatico-gouvernementale. Trois années qui sont passées vite, mais qui n'ont pas changé le borborygme calaisien. Terre de passage, le Calais, première porte vers l'Angleterre, connaît depuis maintenant une décennie l'arrivée de personnes migrantes, réfugiées et isolées. Très vite, avec ces personnes, sont réapparues des pratiques de contrôle policier qu'on pensait oubliées, car trop connotées historiquement, du moins en Europe et en France. Mais il a vite fallu se rendre à l'évidence que notre vocabulaire de vait s'enrichir des mots "raffles", "traque", "chasse" ou "déportation".

Calais, par sa position géographique de fin de terre vers un soi-disant Eldorado britannique, est une région essentielle pour la mise en place de la politique migratoire européenne. C'est sur ces frontières, de porte d'entrée (et d'expulsion) vers (ou de) l'Europe, que se concentrent les gros efforts des administrations d'État pour "contrôler les flux", pour exclure les personnes jugées inaptes à vivre ici ou ailleurs.

En soi, ce qui se passe à Calais n'est pas très différent de ce qui se passe à Gibraltar, Bari et sur les villes portuaires du Sud-Est espagnol ou des côtes marocaines.

Ici ou là-bas, les sans-papier-e-s, les réfugié-e-s sont chassé-e-s, traqué-e-s et emprisonné-e-s.

Ici ou là-bas s'exprime avec la même force la violence raciste des États européens en quête de nettoyage citoyen et nationaliste.

Ici ou là-bas, ces traitements collectifs se font dans le silence nauséabond et conscient des politiques et des médias.

Ici ou là-bas, peu de gens osent résister, refroidis par les jugements pour l'exemple, par les inculpations-condamnations des passagers révoltés au cours d'expulsions par vols commerciaux, car ici ou là-bas, on juge les gens pour défaut de solidarité, comme il y a de ux ans pour le procès des deux militants de CSUR, accusés d'être des passeurs quand ils hébergaient des personnes.

Ici ou là-bas, on s'organise : on construit des centres de rétention administrative (C.R.A.).

Ici ou là-bas, l'apartheid s'organise et s'affiche. Le C.R.A. du Calais est situé à Coquelles, à 7 km de la ville, loin des regards et des cris étouffés dans l'anonymat d'une zone commerciale tristement (ou bien) nommée "Cité Europe".

Ici ou là-bas le grand carnaval des forces de l'ordre réunies et toujours déguisées (PAF, BAC, CRS, RG et bobbies, matons, gendarmes, gardes mobiles, douanier-e-s, vigiles ...) continue pour surveiller et traquer les personnes étrangères.



Suite à la fermeture de Sangatte, en 2003, le CRA de Coquelles a été agrandi de 60 à 79 places, après un mois d'ouverture ! La rapidité peut étonner, mais une fois le centre fermé, et les caméras parties. Un contrôle migratoire plus dur de cette zone a pu s'exercer. En effet, les traques, rafles et autres traitements collectifs infligés aux réfugié-e-s ne peuvent s'élaborer, s'organiser et s'opérer avec une trop grande couverture médiatique ! Rappelons-nous seulement que l'agrandissement du CRA de Coquelles ne fut possible que grâce à l'entassement de 4 personnes dans une chambre de 12m<sup>2</sup> (comme à Lesquin, autre C.R.A. de la région).

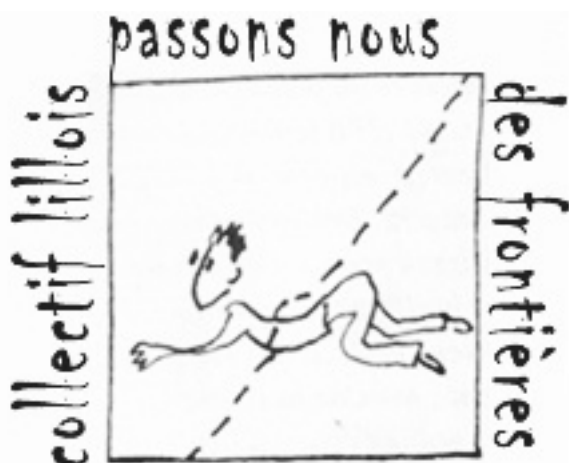
N'oublions pas que cette extension fut décidée par la gauche, avec la complicité de la mairie, par la révision du plan d'occupation des sols, dans le silence de l'administration et pour le plus grand profit du bétonneur local : NORPAC- filiale régionale de Bouygues). L'accès au centre est difficile. Les détenuEs ne peuvent espérer aucune visibilité, ni aucune perspective d'être remarqué-e-s ou entendu-e-s. Personne ne sait Personne ne peut vraiment savoir d'ailleurs, vu qu'il y a peu d'indications signalétiques. Injustice ? Ou politique délibérément volontariste ? Les deux sûrement Mais il est clair que désormais, l'appareil de répression carcéral, judiciaire et policier de l'État fonctionne à plein régime : même la justice s'en mêle (...de politique), et c'est le racisme républicain qui s'exprime, une fois de plus : depuis mai dernier, c'est une chambre du Tribunal d'Instance qui se délocalise dans une annexe du C.R.A. de Coquelles. Nous voici avec une juridiction "spéciale" pour étranger [euh il y a pas de phrase dans cette phrase]. Sur cette terra socialista où il ne faut surtout pas faire d'esclandres en vue des prochaines échéances (hein ? Mr J Lang, promoteur universel des cultures...euh pardon...de la culture), le but non avoué est d'optimiser le système d'expulsion en centralisant ses étapes (auparavant, il fallait passer par Boulogne).

Le tri continue. Les expulsions s'amplifient et le système utilise : la reprise des charters et l'harmonisation européenne des moyens de lutte contre l'immigration en juillet 2005 n'est que l'aspect médiatico-spectaculaire de la politique comme une raciste des États européens. Les expulsions se font partout et tout le temps, par train, bateau, route ou avion !

Le tri continue. Septembre 2005 : à Paris, les incendies sont occasions et prétextes pour le gouvernement : expulsions des squats et amplification des contrôles et criminalisation des mal logé-e-s. Le tri continue : maintenant les facs et les écoles. septembre 2005 toujours : une gamine de 6ème se voit barrer la porte du collège par des gendarmes venus faire le boulot. Des lycéen-ne-s et enseignant-e-s réussissent de justesse à empêcher une expulsion d'un camarade.

Le tri continue : combattons les discours d'un Sarkozy, d'un Julien Dray ou d'un Malek Boutih qui appellent à une « immigration choisie », d'un Baroin qui envisage de revoir le droit du sol mais attention ! seulement pour les Comoriennes tentés d'accoucher à Madagascar...aucune chance que cela se généralise.

Et pourtant ? Et pourtant les attaques contre les sans-papier-e-s, déclaré-e-s légalement clandestin-e-s, ne sont-elles pas des remises en cause des droits fondamentaux (aussi fondamentaux qu'il deviennent minimaux) ? L'exploitation des immigré-e-s d'une façon générale, de toutes les générations et de toutes les époques, remet en cause les droits à une existence digne (au travail, dans la rue ou chez soi).



L'État, les patrons-ne-s et leurs sbires nourrissent le racisme pour légitimer un contrôle impitoyable de l'immigration.

A nous de remettre en cause  
et d'enrayer la machine à expulsion !  
Abrogation des lois racistes !  
Liberté de circulation et d'installation !

[passonsnousdesfrontieres@no-log.org](mailto:passonsnousdesfrontieres@no-log.org)

collectif passons nous des frontieres  
c/o le CCL 4 rue de Colmar 59000 Lille